

Déroulement de l'examen complémentaire FPH en Pharmacie clinique

1. Généralités

Les candidats sont interrogés individuellement en français ou en allemand, en fonction du souhait du candidat. L'examen n'est pas public. L'examen fait l'objet d'un procès-verbal.

La connexion Internet est garantie, mais la commission ne peut pas être tenue responsable d'une coupure indépendante de notre volonté.

2. Examen

2.1 Contenu

Les questions d'examen portent sur le contenu des objectifs de formation du programme de formation FPH en pharmacie clinique (Annexe I). L'examen oral se compose de deux parties :

Partie I : Analyse d'un cas de pratique clinique (cas clinique usuel en unité de médecine aiguë hospitalière).

Partie II : Réponse à une question d'assistance pharmaceutique

2.2 Déroulement

Partie I : Le candidat dispose de 15 minutes pour préparer le cas clinique. Le candidat peut prendre son ordinateur personnel et peut utiliser les références/sources qu'il souhaite. Le contact avec une tierce personne n'est pas autorisé.

La discussion avec les experts simule une visite interdisciplinaire où le candidat fait des interventions, en les priorisant selon l'importance. Cette discussion dure environ 30 minutes.

Partie II : Le candidat dispose de 15 minutes pour travailler une question d'assistance pharmaceutique. Le candidat peut prendre son ordinateur personnel et peut utiliser les références/sources qu'il souhaite, à l'exception d'un fichier « question/réponse » interne à son institution. Il n'a pas non plus droit au contact avec une tierce personne.

La question posée au candidat est telle qu'elle serait formulée par un professionnel de santé. Un expert est à disposition pendant le temps de préparation pour répondre aux questions du candidat pour des clarifications ou informations complémentaires.

La réponse orale à la question d'assistance pharmaceutique doit se faire comme si elle était faite au professionnel qui l'a posée.

2.3 Durée

L'examen dure environ 70 minutes :

- 15 minutes de préparation au cas clinique
- 30 minutes de discussion du cas clinique avec les experts
- 15 minutes de préparation et interaction avec expert pour la réponse à la question d'assistance pharmaceutique
- 5 minutes pour rédiger la réponse écrite au professionnel
- 5 minutes pour lire la réponse à l'expert

2.4 Evaluation

Partie I : une grille d'évaluation contenant les éléments clés attendus est préparée à l'avance par les experts, elle contient les points maximaux attribués pour chaque élément. Elle sert de base pour l'évaluation des réponses.

Partie II : le candidat est évalué sur plusieurs aspects : les questions posées à l'expert pendant le temps de présentation, les références consultées et la réponse finale donnée (forme et fond).

Les deux parties sont évaluées séparément et donnent chacune au maximum de 80 à 100 points. Pour la réussite de l'examen, il faut obtenir au minimum 60% des points à chacune des parties.

En cas d'échec d'une des deux parties, les deux parties doivent être répétées lors du prochain examen.

3. Résultat de l'examen

Les experts se réunissent à la fin de l'examen pour attribuer les points. La commission émet un préavis (positif ou négatif) pour l'attribution du certificat à l'intention de la CFPC-pharmaSuisse. C'est cette dernière qui décidera de valider ou non l'examen, et le candidat sera informé par écrit par la CFPC-pharmaSuisse dans un délai de 3-4 semaines. Le candidat peut attendre la fin de l'examen pour obtenir le préavis de la commission FPH

Seul le masculin a été utilisé pour les termes désignant des personnes. Ceux-ci s'appliquent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Ce formulaire est en vigueur depuis le 16.03.2018 et remplace la version du 7 novembre 2017.

Établi le: 16 mars 2018/vg

Approuvé par la FPH Hôpital : 18 avril 2018